



Balade à vélo T9

Vendredi 3 juin 2022 – 14h à 17h

Synthèse des échanges

Contexte

Dans le cadre de la concertation continue, le SYTRAL a organisé une balade à Vélo sur le tracé du T9 pour présenter les intentions d'insertion et échanger avec les associations de cyclistes sur les aménagements proposés.

Participants

Au total, une dizaine de personnes ont participé à la balade.

Parmi les participants : des riverains et habitants dont une personne malentendant, des représentants des associations Ville à Vélo et la Maison du Vélo.

Pour évoquer le projet et échanger avec les participants, étaient présents :

- Pauline SCHLOSSER, 11ème adjointe de la ville de Villeurbanne sur les volets déplacements, mobilité et stationnement.
- Aurélie LOIRE, 15e adjointe. Évènements et pratiques culturelles écoresponsables / Quartier Buers – Croix-Luizet
- L'équipe technique de SYTRAL Mobilités :
 - Florian CHALUMEAU, chef de projet T9
 - Clément BERTINATTI, ingénieur projet
 - Marion ALLARD, chargée de relations riverains
 - Rémy LACROIX, assistance à maîtrise d'ouvrage
- Maxime DELVA, société ARTELIA, représentant de la maîtrise d'œuvre T9
- Louison LEROY, société Villes et Paysages, représentant de la maîtrise d'œuvre T9
- Angélique GRASSO, pour la mission Carré de Soie.
- Mathieu PANDROT, chef de projet voie lyonnaise n°5 à la Métropole de Lyon



Synthèse des échanges

Vaulx-en-Velin : rue de la Poudrette / Bataillon Carmagnole Liberté

Florian Chalumeau présente l'insertion du tramway T9 le long de l'avenue de l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté, plusieurs séquences jalonnent l'avenue.

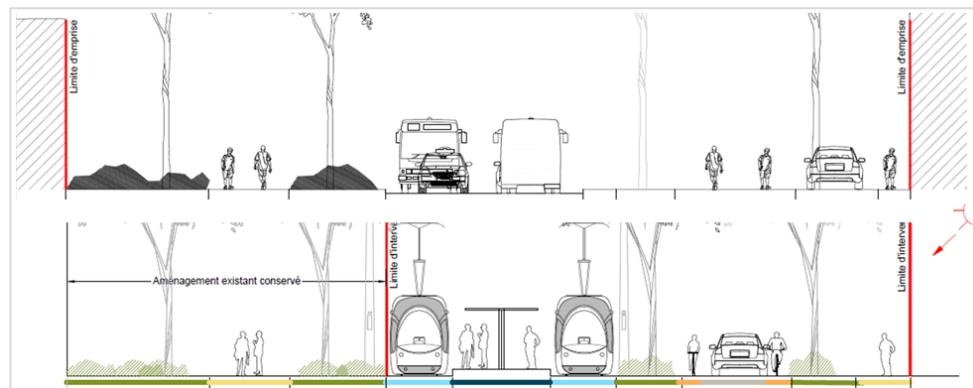


Figure 1 - Insertion secteur Terminus

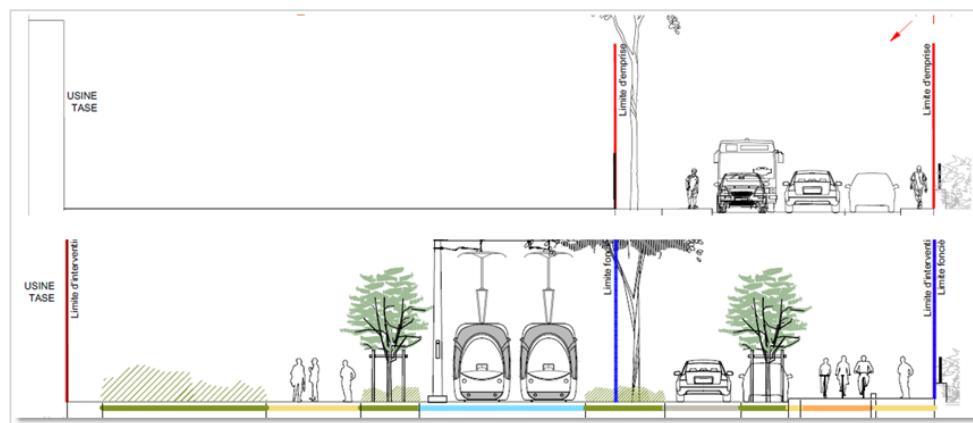


Figure 2 - Insertion devant l'usine TASE

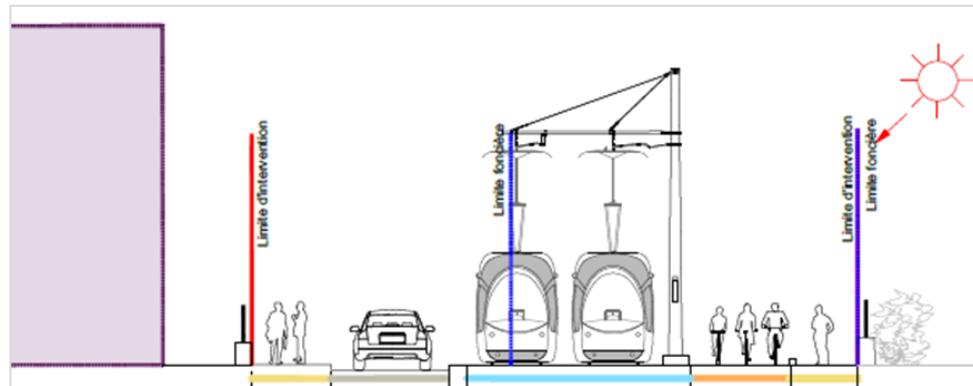


Figure 3 - Insertion entre Rue du Textile et rue Salengro

Florian Chalumeau indique que les fonctionnalités de la rue de la Poudrette ne seront pas modifiées, le tracé du T9 s'insérera sur le dépôt TCL existant.

Un participant souhaite connaitre le plan de circulation qui sera mis en place sur ce secteur et notamment sur la rue du Rail.

La crainte exprimée est qu'une mise à sens unique de l'avenue des Canuts amène un flux supplémentaire de véhicules sur la rue du Rail.

Clément Bertinatti indique que le double sens de circulation de la rue du Rail n'est pas prévu d'être modifié, une étude de circulation à l'échelle du quartier est en cours et apportera des éléments ultérieurement.

Florian Chalumeau précise que l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté sera mise à sens unique jusqu'à l'avenue Roger Salengro. Pour maintenir l'alignement d'arbres existants au début de l'avenue, les vélos circuleront entre les arbres existants avec les voitures (avec marquage d'un contre sens cyclable) entre la rue de la Poudrette et la rue du rail puis une piste bidirectionnelle sera mise en place sur la suite de l'avenue en rive Sud. L'aménagement proposé ne présente plus de traversée de la piste cyclable avec le tramway le long de l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté. Le maillage cyclable sera complété par les aménagements communaux sur les rues adjacentes et par la future voie lyonnaise 10, hors périmètre d'intervention du SYTRAL.

Un participant interroge le SYTRAL sur les aménagements prévus pour limiter la vitesse des véhicules sur l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté une fois celle-ci mise à sens unique.

Florian Chalumeau indique que le resserrement du profil de l'avenue dû à l'insertion du T9 et l'aménagement de carrefours à feux à chaque intersection avec le tramway contribueront probablement au ralentissement de la vitesse. Des mesures complémentaires pourront ensuite venir traiter des points spécifiques.



Vaulx-en-Velin : BUE / Pont de La Soie

Florian Chalumeau évoque les aménagements prévus le long du BUE jusqu'au pont de La Soie, la circulation des véhicules sera réduite à 2x1 voie sur cette section.

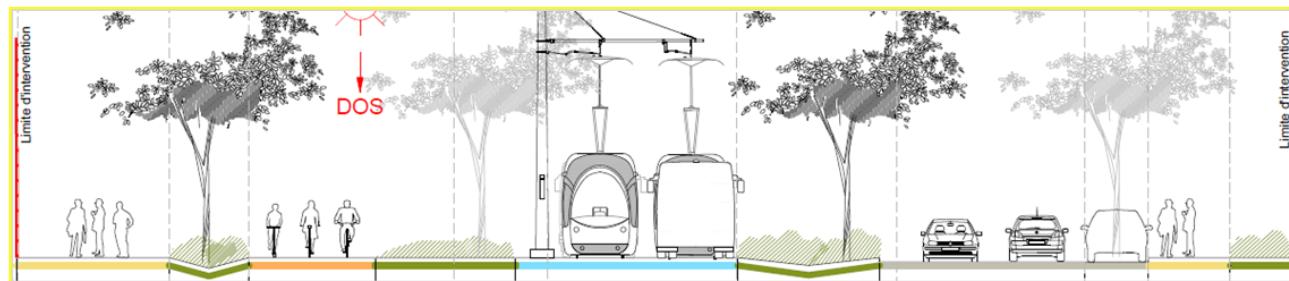


Figure 4 - Insertion T9 sur BUE

Florian Chalumeau indique que le pont de La Soie sera conservé en l'état : le T9 s'insérera en central pour limiter les éventuels besoins de reprise ou de renforcement de l'ouvrage.

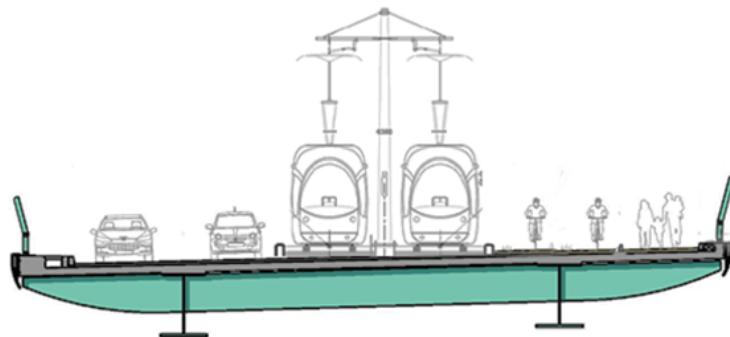


Figure 5 - Insertion sur le pont de La Soie

La future Voie Lyonnaise n°5 s'insérera sur le couloir bus existant pour une largeur oscillant entre 3 et 4 mètres selon les séquences, le revêtement précis reste à déterminer mais Mathieu Pandrot (Métropole de Lyon, MOA des Voies Lyonnaises) indique qu'il s'agira bien d'un revêtement adapté de type enrobé.

Florian Chalumeau précise que les espaces publics seront entretenus par la Métropole et les plantations basses par les communes.

Un participant alerte le SYTRAL sur la dangerosité du carrefour Garibaldi/BUE pour les cyclistes notamment lors des mouvements de tourne à droite.

Florian Chalumeau indique que l'insertion du T9 va permettre de réaménager chaque carrefour concerné et d'insérer les cycles de manière plus sécurisée.



Vaulx-en-Velin : avenue Paul Marcellin

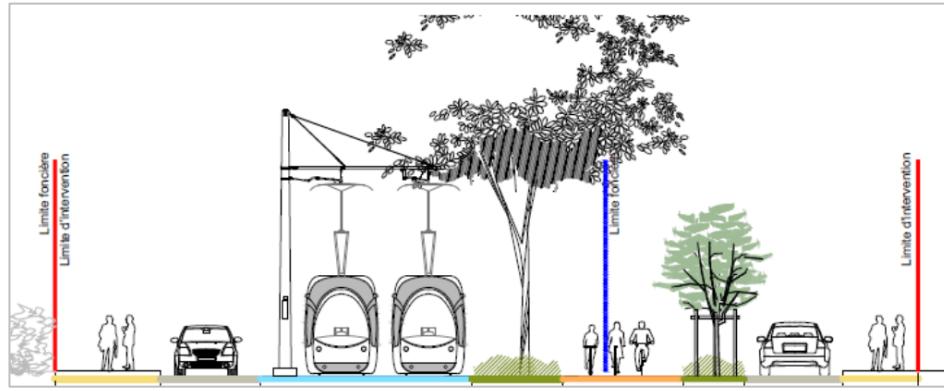


Figure 6 - Insertion sur l'avenue Paul Marcellin

Florian Chalumeau précise que l'ensemble de la plateforme du T9 sera engazonnée sauf sur le BUE, les traversées des ponts et le centre de Vaulx en Velin (en raison de la mixité avec le C3).

Vaulx-en-Velin : rue Emile Zola

Florian Chalumeau présente l'insertion prévue sur la rue Emile Zola qui prévoit notamment la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur cet axe.

Vaulx-en-Velin : rue Lesire / Mas du Taureau

Florian Chalumeau rappelle que l'insertion du T9 dans le quartier du Mas du Taureau sera réalisée en coordination avec la SERL (aménageur) et la Métropole dans le cadre du projet urbain de la ZAC.

Villeurbanne : allée du Mens

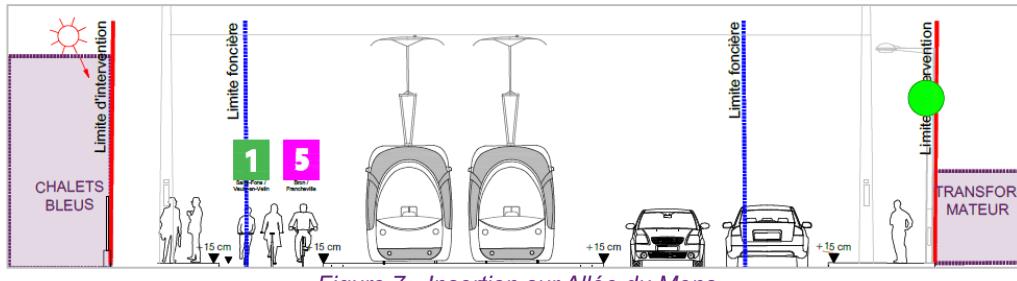


Figure 7 - Insertion sur Allée du Mens

Florian Chalumeau précise que la future Voie Lyonnaise qui accompagnera le tracé du T9 sera insérée en rive Sud de l'allée du Mens pour éviter les conflits avec les circulations tramway et les entrées charrières des activités économiques implantées sur le Nord de la rue. Le T9 empruntera ensuite un nouvel axe en continuité de l'Allée du Mens avant de remonter au Nord en longeant les jardins ouvriers.



Pauline Schlosser ajoute que le maintien des axes Nord-Sud existants (Rue du Marais, Rue de Verdun) dans le cadre du projet doit permettre de renforcer le développement économique du secteur où plus de 350 entreprises sont déjà présentes.

Les participants interrogent le SYTRAL sur le planning du projet et la durée des travaux.

Florian Chalumeau indique que le démarrage des travaux est programmé à horizon mi-2023 jusqu'à fin 2025 pour une mise en service début 2026. Les études détaillées sont en cours et permettront d'affiner le phasage précis des travaux secteur par secteur, le SYTRAL apportera des éléments d'ici la fin de l'année 2022 sur ce sujet.

Villeurbanne : rue du Canal – Ouvrage de franchissement



Figure 8 - Perspective du futur ouvrage de franchissement du canal

Florian Chalumeau présente les perspectives du nouvel ouvrage de franchissement qui sera dédié au tramway et aux modes actifs.

Un participant interroge le SYTRAL sur le devenir de l'actuel cheminement le long de l'A42.
Florian Chalumeau indique que ce sujet est hors périmètre d'intervention du SYTRAL.

Villeurbanne : Avenue Albert Einstein

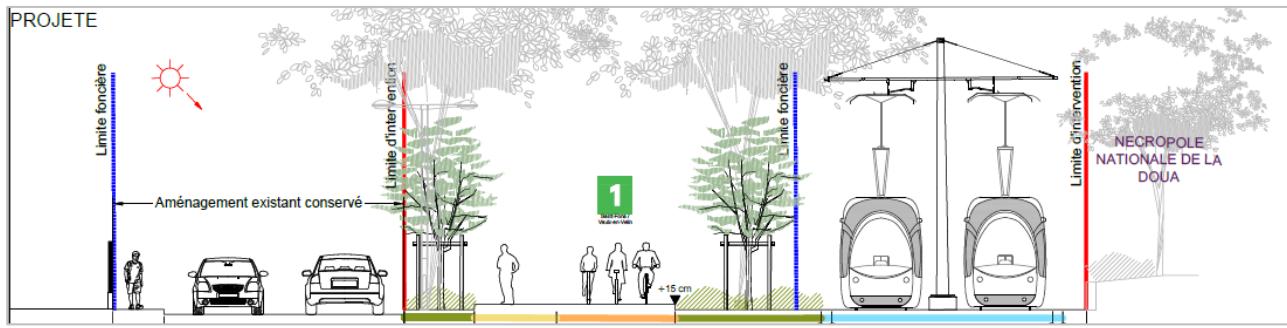


Figure 9 - Insertion Avenue Albert Einstein

Florian Chalumeau évoque l'insertion du T9 prévue sur ce secteur, et notamment sur l'avenue Einstein où la plateforme tramway sera située entre l'alignement d'arbres existant au Nord de la rue et la nécropole pour permettra à la future Voie Lyonnaise d'être aménagée en lieu et place de l'actuelle piste cyclable.



Un participant interroge le SYTRAL sur les conflits potentiels entre les vélos et les véhicules riverains souhaitant s'insérer dans la rue de la Feyssine.

Florian Chalumeau indique que des feux permettront d'indiquer aux véhicules qu'ils peuvent traverser la plateforme tramway pour rejoindre la rue de la Feyssine. Les exigences de sécurité nécessitent de ne pas faire patienter de véhicule sur la voie tramway.

Villeurbanne/Lyon 6 : rue Bellecombe

Florian Chalumeau présente les insertions sur la rue Bellecombe. Deux scénarios sont encore à l'étude en lien avec les riverains de la rue Bellecombe pour définir la manière dont le deuxième terminus de la ligne va s'insérer. La création d'une piste cyclable bidirectionnelle est un invariant des 2 scénarios afin de maintenir la continuité cyclable sur la rue Bellebombe dans les 2 sens.

En fin de balade, les participants questionnent le SYTRAL sur la prise en compte des remarques formulées pendant la balade et celles qui seront transmises ultérieurement.

Marion Allard indique que depuis la phase de concertation préalable et jusqu'à la mise en service de la ligne, le public dans son ensemble (riverains, entreprises, commerçants, ...) peut échanger avec la chargée de relations riverains de SYTRAL Mobilités. Pour toute question relative au projet il est nécessaire d'adresser un mail à l'adresse suivante : t9-contact@sytral.fr

Chaque question fera l'objet d'une réponse formelle du SYTRAL. Quant aux contributions ou suggestions, elles pourront être soumises aux élus composant le comité de pilotage du projet.